Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 035-213500127-20261015-1510202610-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE BAIN DE BRETAGNE

	Le 15 octobre 2026, à 19 heures, le conseil municipal, légalement convoqué le 08 octobre 2026, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Madame Soazic BLOUIN, Maire.
Nombre de conseillers en exercice : 29 **Nombre de présents : 23** **Pui s 24 à compter du point 8**	**Etaient présents** : MMES BLOUIN, ROUXEL, M PASDELOU, MME LE GALL - LE BLEIZ, M GEFFRAY, MME THERON, M HAMÉON, MME SOULIMAN-ILLIEN, MM FERRAND, HOUDELINE, MMES ROSEC, GERGAUD, CALVAR, LÉVÊQUE, MM COMMEREUC, HAMON, MME HOUDIN, M WIENCEK (à compter du point 8), MME LEROI, M PEUZÉ, MMES LASNE, GOHIER, MM DUFRESNE, LESTAGE formant la majorité des membres en exercice.
Nombre de votants : 29	**Absents représentés** : MM JUGAN, BABILLON, TRIHAN, MME JOLLIVET, MM WIENCEK (du point 1 au point 7), CHERON. **Pouvoirs** : MME BLOUIN (du point 1 au point 7), M PASDELOU, MMES THERON, GERGAUD, LEVÊQUE, M PEUZÉ, **Absents excusés** : **Absents** : **Madame Ludivine THERON** a été élue secrétaire de séance.

10. REGLEMENT DES EQUIPEMENTS SPORTIFS DU COMPLEXE SPORTIF DU CHENE VERT - ADOPTION -ANNEXE

Rapporteur : Philippe HAMEON

La nouvelle salle de sport Aurélie Aubert a ouvert aux publics des établissements scolaires et des associations le 31 août 2026.

Il convient d'ajouter les modalités d'utilisation de cette salle au précédent règlement des équipements sportifs.

Cette actualisation a aussi permis l'ajout du Palais des palets et du studio de danse Marcelle Legaud afin d'avoir un règlement de l'ensemble du complexe sportif du Chêne vert.

Considérant l'avis favorable de la commission Vie sportive du 24 septembre 2026,

Il est proposé :

- de valider le règlement du complexe sportif du Chêne vert, joint en annexe
- d'autoriser Madame le Maire à signer toutes les pièces utiles à ce dossier

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 035-213500127-20261015-1510202610-DE

Décision

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- de valider le règlement du complexe sportif du Chêne vert, joint en annexe
- d'autoriser Madame le Maire à signer toutes les pièces utiles à ce dossier

votant(s) (présents et pouvoirs) : votes pour : 29

Pour extrait conforme,

Le Maire,
BLOUIN Soazic.

la secrétaire de séance,
THERON Ludivine.